

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le trois juillet deux mille vingt, convocation du Conseil Municipal d'Aclou adressée à chacun des Conseillers Municipaux pour le vendredi 10 juillet deux mille vingt à 19 heures afin de délibérer sur :

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05 juin 2020
- Désignation des délégués pour le vote des sénateurs
- Vote du budget primitif
- Vote des taxes communales
- Renouvellement du contrat de travail de Monsieur Thierry Théo
- Délibération pour le recrutement temporaire d'un agent contractuel
- Divers

**Présents** : Mr Nicolas SEYS, Mme Claudine HABRAN donne procuration à Mme Séverine Rousseau , Mme Françoise LEPRÊTRE, Mme Emilie TONEIN, Mme Séverine ROUSSEAU, Mme Brigitte PIETTE, Mr Fabien PLET, Mr Mickaël REGNAULT, Mr Christophe PIGEON, Mr Steve LENOIR, Mr François LACALMETTE.

#### 1 / Approbation du compte-rendu du conseil du 05 juin 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 05 juin 2020

#### 2/Elections Sénatoriales : Election d'un délégué titulaire

Monsieur Nicolas SEYS a été élu délégué titulaire pour voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

#### Elections Sénatoriales : Election de trois suppléants

- Madame Leprêtre Françoise a été élue suppléante
- Monsieur Lenoir Steve a été élu suppléant
- Madame Rousseau Séverine a été élue suppléante

3/ Vote du budget primitif 2020

Section de fonctionnement - Dépenses		
	Chapitres	Montants
011	Charges à caractères générales	163 894.00
012	Charges du personnel	28 307.00
65	Autres charges de gestion courantes	61 469.00
67	Charges exceptionnelles	2 999.00
042	Amortissement	2 200.00
023	Virement à la section d'investissement	21 974.00
	Total	280 943.00
Section de fonctionnement - Recettes		
	Chapitre	Montants
002		166 940.00
70	Produits services	200.00
73	Impôts et taxes	41 000.00
74	Dotations et participations	64 451.00
75	Revenus des immeubles	8 000.00
77	Produits exceptionnels	252.00
	Total	280 943.00
Section d'investissement - Dépenses		
	Chapitres	Montants
21	Immobilisations corporelles	95 570.00
	Reste à réaliser 2019	4 600.00
	Total	100 170.00

Section d'investissement - Recettes		
	Chapitres	Montants
13	Subventions d'investissement	33 687 .00
10	Fonds Divers (tva - Taxe d'aménagement)	4 371.00
001	Excédent	37 938.00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 974.00
040	Amortissement	2 200.00
	Total	100 170.00

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le budget primitif 2020.

**Subventions communales**

Commune d'Aclou - Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

	Montant 2020
Amicales des anciens combattants	300.00 €
Association sports et loisirs	1 300.00 €
Association SARS	250.00 €
Association Gym volontaire	650.00 €
Association de la croix rouge	150.00 €
Association du secours catholique	150.00 €
Association Les Amis de Saint-Rémy	650.00 €
Coopérative scolaire de Berthouville	150.00 €
Coopérative scolaire de Franqueville	150.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 750.00 €</b>

4/ Taxes Communales :

Le conseil municipal, après délibération décide de voter à l'unanimité de garder les mêmes taux que l'année précédente :

	Bases notifiées	Taux votés	Produits obtenus
Taxe foncière sur les propriétés bâties	170 700	8.73	14 902.00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29 800	25.37	7560.00
<b>Total produit</b>			<b>22 462.00</b>

5/ Renouvellement du contrat de Monsieur Théo Thierry

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de 3 ans à Monsieur Théo Thierry en qualité d'adjoint technique

6/ Recrutement temporaire d'un agent contractuel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié au nettoyage de la déchetterie et élagage du domaine public suite au passage de la fibre-optique ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : décide le recrutement d'un agent contractuel au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période deux mois 2 mois allant du 22 juillet 2020 au 30 septembre 2020. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet. La rémunération de l'agent sera calculée aux heures réellement effectuées sur la base de l'indice brut 353 majoré 329,

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

7/ Divers

Demande de Madame Tonein Emilie pour l'utilisation de la salle Ph Bullet pour réaliser du théâtre le mercredi soir : l'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée 22 h 30